

Communiqué de presse
Embargo mardi 7 novembre – 18h00

La reprise des affaires se confirme pour les entreprises vaudoises

Lausanne, le 7 novembre 2017 – **Le bilan de l'année 2017 est positif pour les entreprises vaudoises ; les résultats enregistrés s'avèrent en effet supérieurs aux prévisions exprimées lors de l'enquête d'automne 2016. La marche actuelle des affaires est ainsi jugée "bonne à excellente" par 35% des membres CVCI sondés contre "mauvaise à médiocre" par 17% d'entre eux. Bien que l'impact sur les investissements et sur l'évolution des salaires ne soit pas encore pleinement visible, les entreprises du canton semblent avoir digéré le renchérissement soudain du franc suisse en 2015. L'embellie constatée devrait par ailleurs se poursuivre en 2018, y compris dans l'industrie où seuls 16% des sondés s'attendent à une dégradation de la marche des affaires.**

Dans la lignée des prévisions établies lors de l'enquête conjoncturelle du printemps dernier, les entreprises vaudoises ont vu leurs affaires progresser de manière globale au cours de cette année 2017. La situation est particulièrement réjouissante dans l'industrie, où seuls 17% des répondants déclarent une marche des affaires "mauvaise à médiocre", contre 28% douze mois auparavant. Dans les services, la situation s'avère similaire à l'an dernier, avec une évolution toujours positive qui devrait encore se poursuivre en 2018.

Bien que la marge d'autofinancement ait progressé pour la 2^{ème} année consécutive, force est de constater que cela ne débouche pas encore sur une augmentation des investissements: le nombre d'entreprises ayant investi cette année a légèrement diminué (de 40% à 37%) et la propension à investir devrait rester stable en 2018.

La situation sur le front de l'emploi reste stable

En matière d'emploi, la stabilité s'annonce également de mise, tant pour les services que pour l'industrie. Si les résultats enregistrés en 2017 restent en deçà des attentes - et même légèrement négatifs pour le secteur secondaire où 22% des entreprises ont été contraintes à une réduction du nombre de collaborateurs -, trois quarts des répondants s'attendent à une stabilisation de leurs effectifs en 2018.

Légère augmentation des salaires

L'amélioration constatée de la marche des affaires ne se traduit pas encore par une augmentation substantielle des salaires. Bien que la proportion d'entrepreneurs envisageant une hausse salariale pour le prochain exercice soit en légère progression, l'augmentation moyenne devrait, pour la 4^{ème} année consécutive, se monter à 0,9%. Cet accroissement modéré, identique pour les secteurs secondaire et tertiaire, reste toutefois plus élevé que l'augmentation attendue du niveau des prix, qui ne devrait pas excéder 0,2% l'an prochain.

La conciliation de la vie privée et de l'activité professionnelle est un sujet important pour les entreprises

Les entreprises sont réceptives à cette thématique, puisque les trois quarts d'entre-elles déclarent prendre des mesures pour favoriser la conciliation entre la vie privée et le travail; une proportion qui monte même à 94% dans les entreprises de plus de 100 collaborateurs. La flexibilité des horaires (87%) et le travail à temps partiel (79%) sont les mesures les plus citées alors que le télétravail concerne tout de même près d'une entreprise sur deux (47%).

Le thème de la conciliation entre vies privée et professionnelle concerne aussi les pères, comme en témoigne l'initiative récemment déposée visant à introduire un congé paternité flexible de 4 semaines, financé par les allocations de perte de gain. Si une très légère majorité des répondants (51%) se déclare favorable à un tel congé paternité, les avis sont toutefois très partagés, puisqu'une majorité des industriels (56%) se positionne contre cette option. Actuellement, seuls 22% des répondants accordent un congé paternité, pour une durée moyenne de 6,3 jours.

Ce résultat montre donc une certaine évolution du monde de l'entreprise, et va nourrir le débat au sein des organes de la CVCI, qui prendront position sur ce sujet dans les mois à venir. Des freins importants subsistent toutefois: 63% des répondants opposés à cette initiative mettent en avant l'obstacle de la structure de l'entreprise, et 49% estiment que cela impliquerait des coûts trop élevés. Une obligation légale serait ainsi particulièrement dommageable dans certains secteurs. Des solutions personnalisées en fonction des moyens et organisations pourraient dans tous les cas être encouragées.

Une enquête représentative

L'enquête a été menée par la CVCI du 21 août au 3 octobre 2017 et 27% de ses membres ont répondu, ce qui correspond à 884 réponses (228 entreprises industrielles et 656 sociétés de services). L'ensemble des entreprises ayant répondu occupe plus de 63'000 collaborateurs dans le canton, ce qui correspond à environ un emploi privé sur six et rend donc les tendances dégagées très représentatives.

Pour plus d'informations :

Guy-Philippe Bolay

Directeur-adjoint de la CVCI – Mobile 076 414 36 31

guy-philippe.bolay@cvci.ch

Patrick Zurn

Responsable de projets à la CVCI – Mobile 076 407 68 54

patrick.zurn@cvci.ch

La Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie en quelques chiffres

La Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI) regroupe plus de 3'200 entreprises, représentant quelque 135'000 emplois, soit environ le tiers des emplois privés recensés dans le canton. Association de droit privé fondée en 1898, non subventionnée, elle tire ses ressources des cotisations de ses membres, de la vente de services et de divers mandats. Elle est notamment active dans les caisses sociales, les services juridiques, la certification des exportations, la conjoncture, l'innovation, la formation professionnelle, le réseautage ainsi que l'appui aux multinationales.